

Des personnes en situation de handicap privées de vacances ?

Paris, le 17 juin 2020. Après des semaines de confinement, les personnes en situation de handicap et tout particulièrement les plus dépendantes, leurs familles et les proches aidants sont épuisés. L'approche de la période estivale suscite légitimement comme pour tous les Français, le désir de passer des moments de répit, de s'autoriser à passer de bons moments en toute sécurité.

Après de longues discussions avec l'administration, des consignes sanitaires ont été publiées, en concertation avec les associations. Certaines dispositions sont tellement contraignantes que cela décourage les organisateurs de séjours. La plupart des séjours adaptés sont annulés ce qui interdit de fait aux personnes qui ont le plus souffert de la crise de partir en vacances !

Certaines familles ont aussi besoin d'un relai en particulier après ce temps de confinement et les vacances adaptées permettent ce relai nécessaire.

Il devient donc urgent de prévoir un assouplissement raisonné des consignes sanitaires et non discriminant pour les personnes en situation de handicap :

- réduire les délais de déclaration de séjours,
- veiller à ce que les contrôles administratifs fassent preuve de discernement,
- aligner les consignes sanitaires sur les mêmes règles que le droit commun (exemple : activités de groupe et sportives : appliquer le même cadre que celui qui s'applique aux activités de sports collectifs).

Les associations de personnes en situation de handicap et les organisateurs de vacances adaptées font actuellement preuve d'innovation et de créativité pour proposer des alternatives, mais doivent être sécurisés par des consignes sanitaires adaptées.

A l'heure où des décisions politiques et réglementaires ont pu être prises dans des temps records, le Collectif Handicaps demande aux autorités de reconsidérer urgemment les règles sanitaires qui actuellement sont un frein à la mise en place de solutions en urgence pour répondre aux besoins et attentes des personnes concernées.

Contact presse :

Collectif Handicaps : Stéphane Lenoir – 06 14 85 42 62 – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr

APF France Handicap : Sophie Lasbleis - 06 89 74 97 37 – sophie.lasbleis@apf.asso.fr

UNAPEI : Elodie Audonnet – 06 21 63 36 07 – e.audonnet@unapei.org